

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Franck LENOIR, Marie-Pierre ROBERT, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Cyril GRANGER, Claire MARCHAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 25 janvier 2023

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 29 janvier 2023

Lucile VALADAS donne procuration à Jacques BERNIS en date du 31 janvier 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 31 janvier 2023

Clément RAVAUD donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 31 janvier 2023

Absent : Jean-Christophe ROMAND

Secrétaire de séance : Francis COISNE

Objet : Versement d'une avance sur la subvention de l'exercice 2023 - Centre d'Animation de Panazol (C.A.P.)

Délibération 2023 - 04

Depuis le mois d'octobre 2021, le centre social associatif « Centre d'Animation de Panazol (CAP) » succède au Centre d'Animation Communal (CAC).

Au cours de l'année 2022, la nouvelle association a travaillé avec les différents partenaires du territoire (Ville de Panazol, CAF de la Haute-Vienne, Département de la Haute-Vienne) à la mise en place d'un projet social de préfiguration articulé autour des trois grands axes d'intervention suivants :

- Axe 1 - Secteur Animation Jeunesse
- Axe 2 - Secteur Famille et Aide à la Parentalité et seniors :
- Axe 3 - Animation et vie locale : Loisirs Créatifs et éveil culturel

Afin d'accompagner l'association dans l'engagement du projet social de préfiguration et de lui permettre de structurer son équipe salariée, il est proposé de verser une avance sur la subvention 2023, d'un montant de trente mille euros (30 000 €).

Cette avance a pour objectif d'assurer la continuité de fonctionnement de l'association et de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie jusqu'au vote du Budget Primitif 2023.

DÉLIBÉRATION

VU les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la Sécurité Sociale ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la convention territoriale globale signée par la Ville avec la Caisse d'Allocations familiales de la Haute-Vienne ;

VU l'avis favorable du comité de pilotage relatif au projet social de préfiguration du C.A.P. en date du 30 novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE :

- **d'attribuer** une avance de 30 000 € sur la subvention 2023 à l'association Centre Social « Centre d'Animation Panazolais - CAP », afin de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie jusqu'au vote du Budget Primitif 2023 ;
- **précise** que cette somme sera reprise au Budget Primitif 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 1^{er} février 2023

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 07/02/2023

Publié ou notifié

08/02/2023



PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DELIB-04**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **01/02/2023**

Objet : **Versement dune avance sur la subvention de lexercice 2023 - Centre dAnimation de Panazol (C.A.P.)**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Finances locales - Subventions**

Date de télétransmission : **07/02/2023**

Agent de transmission : **Noela HERLIDOU**

Acte : **Délib 04 - Versement dune avance sur la subvention de lexercice 2023 - Centre dAnimation de Panazol (C.A.P.).pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20230201-DELIB-04-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **07/02/2023**